



**SUEZ** exploitant du service de l'eau potable à **Saint-Lary Soulan**, a mis en service depuis le mois de janvier 2021 un programme d'information concernant pour chacun d'entre vous **une alerte fuite** et **une alerte surconsommation**. Cela est possible suite à la décision de la Commune d'équiper l'ensemble des compteurs d'eau d'un système de télérelève.

Désormais vous serez alerté dans deux cas :

Le premier concerne l'alerte **fuite** : le compteur détecte un débit qui ne s'arrête jamais. Il y a suspicion de fuite.

Le deuxième concerne l'alerte **surconsommation** : le compteur signale que votre consommation mensuelle dépasse un certain seuil. Cette alerte vous permet de contrôler votre niveau de consommation, ce dernier pouvant avoir un impact non négligeable sur l'évolution de votre facture.

Ces alertes sont totalement paramétrables depuis votre compte en ligne. Vous pouvez également les activer ou au contraire les désactiver.

Pour ce faire, il est nécessaire que vous ayez créé **votre compte en ligne**. Pour ce faire, munissez-vous de votre dernière facture. Sur internet, tapez l'adresse [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr) et cliquez sur l'onglet : [je crée mon compte en ligne](#). Laissez-vous guider c'est très facile.

Quelques précisions :

L'alerte **fuite** dépend de votre seul choix (oui / non). Il vous faudra choisir entre **activer** ou **désactiver** l'alerte.

L'alerte **surconsommation** :

- Il vous revient de décider si vous activez ou non cette alerte.
- Si vous l'activez sachez qu'à l'heure actuelle, par défaut, SUEZ a fixé l'alerte de surconsommation à partir de 20 m<sup>3</sup> consommés. En fonction de vos habitudes de consommation, ou de volonté de mieux maîtriser votre consommation vous pouvez modifier ce seuil en ligne, en le fixant à 10 m<sup>3</sup> / mois ou au contraire 25 m<sup>3</sup> /mois, 30 m<sup>3</sup> /mois ...

A vous de jouer !